

Bizi !

Dans la lignée des « démos », un nouveau groupe s'est constitué au Pays Basque Nord : BIZI ! Il se situe dans la mouvance des alter mondialistes non violents et ses premières actions sont originales et rafraichissantes.

La dernière en date, une manif en vélo pour défendre l'initiative du « chronobus » sur le BAB. 150 cyclomanifestants ont défilé entre Bayonne et Anglet, samedi 29 août.

2. Infos en vrac

3. Le Bio Nouveau est arrivé

4. Brèves Sociales

5. «Pour sauver la planète, sortez du capitalisme !»

6/7. Un été sur le front anti-LGV

8. Le financement de la LGV

9. Commission Locale d'Information et Surveillance de Batz

10. Notre santé va mal... et l'hôpital aussi !

11. « Escumayres-Talasta », un chantier naval à Mousserolles

12. Cultures : « SOMERS TOWN » Un film de Shane Meadows

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 134
SEPTEMBRE / OCTOBRE 2009

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

ADECH

Conférence de presse et excellent dossier présentés cet été par l'association ADECH sur le traitement des déchets. Une approche qui met en exergue la nécessité de collecter les fermentescibles à la source, y compris dans les grands immeubles du BAB. S'inspirant de la meilleure des façons des expériences popularisées par M. Dietmann qu'ELB et le CADE avaient fait venir au printemps, l'association pose à juste titre le postulat qu'une bonne politique de collecte des ordures fermentescibles, outre l'obtention d'un compost de meilleure qualité, rendrait inutile la construction de coûteuses installations de traitement.

Meharin

Ce cours d'eau qui passe au pied de l'usine Dassault avant de se jeter dans l'Adour près du Pont de l'Aveugle est devenu tout rouge un matin fin juillet. On a analysé les prélèvements sans chercher des métaux et on a certes trouvé un mauvais bilan bactériologique (ce que tout le monde savait) mais on n'a pas trouvé l'origine de la pollution.

Garonne et Charente

Ces deux fleuves se sont trouvés sous les feux de la rampe cet été en raison de l'interdiction de consommer les anguilles pour cause de taux de pyralène trop élevé. Ce qui est surprenant c'est que la surveillance de ces fleuves est ancienne et que les PCB dont le pyralène arrive rarement sans crier gare. La Seine et le Rhône touchés de longue date avaient vu des taux de pollution gonfler régulièrement d'année en année. Ici, on découvre tout d'un coup la pollution et on la fait remonter très loin à l'intérieur des terres (jusqu'au Tarn et Garonne). De fait, on s'aperçoit rapidement que des rapports signalaient la pollution dès 2005 (ce qui est tout de même tardif). On peut se demander si la recherche de la cause a été

bien menée quand, en 2009, on ignore toujours l'origine précise. Une pollution diffuse indiquerait que de longues pratiques condamnables ont perduré dans le bassin versant et que la surveillance et les investigations sont insuffisantes au pays du Grenelle de l'environnement.

Cancers...

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du travail (AFSSET) vient de rendre public un avis qui estime que le poids de l'environnement est majeur dans la très forte augmentation du nombre de cancers. Il n'est jamais trop tard pour dire la vérité et en écho, on apprend dans le journal *Sud Ouest* du 25 août, que le coût des cancers détectés dans le monde en 2009 sera de 213 milliards d'euros avec 12,9 millions de nouveaux cas cette année.

Rousset dans les myrtilles...

Le journal *Sud Ouest* du 27 août nous apprend qu'un cortège d'une douzaine de 4x4 a stationné dans une zone protégée de la vallée d'Aspe à l'occasion de « l'inauguration festive d'un cayolar restauré par les chasseurs du cru ». Dans ces 4x4 qui ont écrasé quelques « myrtilliers et rhododendrons où se reproduisent perdrix et coqs de Bruyère », se pavanait le grand coq (sans bruyère) de la région Aquitaine, Alain Rousset.

30 000 signataires obtiennent un classement sans suites en faveur de Stéphane Lhomme

Plus de 30 000 signataires ont obtenu un classement « sans suites » en faveur de Stéphane Lhomme, porte-parole du Réseau *Sortir du nucléaire*, menacé de 5 ans de prison pour avoir révélé la vulnérabilité du réacteur nucléaire EPR en cas de crash d'avion de ligne. En effet, le Vice-Procureur de

Paris, en charge des questions de « terrorisme » et de « compromission des secrets », vient d'informer le Réseau « *Sortir du nucléaire* » du classement « sans suite » de cette procédure au cours de laquelle Stéphane Lhomme a été placé deux fois en garde à vue par la DST (aujourd'hui DCRJ).

Il est très frappant de constater que ce haut magistrat, tout en rappelant l'interdiction de révéler des documents classifiés (infraction passible

de 5 ans de prison), classe l'affaire sans autre commentaire. Il est donc implicitement reconnu que, dans certaines circonstances, il est justifié de révéler un document confidentiel défense.

En l'occurrence, il s'agissait d'informer les citoyens d'un grave mensonge de la part d'Areva, d'EDF et des autorités françaises, qui prétendent que le réacteur EPR serait conçu pour résister à un crash d'avion de ligne.

BIZI !

DANS la lignée des « démos », un nouveau groupe s'est constitué au Pays Basque Nord : BIZI ! Il se situe dans la mouvance des alter mondialistes non violents et ses premières actions, filmées et visibles sur le site <http://www.copenhague2009bizi.org>, sont originales et rafraichissantes. La pose d'un masque et d'un tuba sur la statuette de la vierge, au Rocher de la Vierge, à Biarritz pour alerter sur les changements climatiques et le sommet de Copenhague, puis la campagne contre le travail le dimanche où, habillés en bourgeois, ils interpellent (un dimanche) les personnes allongées sur le sable de la plage pour leur expliquer que leur comportement n'est pas productif, ont été leurs premières actions. La manif en vélo pour défendre l'initiative du chronobus sur le BAB est également de leur cru. 150 personnes ont donc défilé en vélo de Bayonne à Anglet, samedi 29 août dernier.

Dans sa prise de parole, le représentant de Bizi a formulé les deux propositions suivantes :

1. La création d'une instance de participation citoyenne sur le BAB ou habitants, usagers, associations pourraient aux côtés des élus et des représentants de la CABAB étudier et débattre de l'amélioration et de l'extension des voies Chronobus et des autres alternatives à la voiture : vélo, TAD, initiatives style pedibus, systèmes de co-voiturage, zones piétonnes etc.
2. Étudier l'évolution vers la gratuité des transports en commun

Bienvenue et longue vie à BIZI !



Le Bio Nouveau est arrivé !

A quel saint se vouer ?

La quête de la nourriture, une activité vieille comme le monde... Si chasse et cueillette sont devenues obsolètes dans nos civilisations évoluées, la recherche de ce que nous pouvons ingérer sans craintes peut relever du parcours du militant. Un exemple actuel, le lait, aliment chargé de symboles (la vie, la maternité...):

• **Recto** : la promotion d'un aliment « de santé », une marque au nom rassurant comme *Mamietruc* ou *Entrecolline*, la photo d'une jolie vache dans une prairie fleurie.

• **Verso** : la vache est passée derrière les barreaux et le triste sort de la vache-à-lait peut confiner à l'horreur ; quant au producteur, il est aussi fait prisonnier, victime de la « modernisation de l'économie », asservi aux groupes agro-alimentaires, parfois déçu de ses représentants syndicaux, voire écœuré de ses propres pratiques.

Autant de produits, autant d'exemples ? Celui que l'on nomme le consommateur a de plus en plus d'exigences sur la qualité globale du produit dans ses conséquences sur la santé, le social, l'environnement. Pub, étiquettes, logos, labels et autres appellations, comment s'y retrouver et à qui se fier ?

Concrètement, la confiance du public va vers le bio et la demande est en constante et notable augmentation.

Label et la bête :

où comment la demande s'est trouvée réduite à un créneau à prendre !

Les principes du bio sont difficilement compatibles avec la Grande Distribution, la Mondialisation, le Productivisme et autres Inévitables. Ils excluent, entre autres, intrants chimiques et OGM ; se préoccupent même du bien-être humain et animal ! Mais qu'à cela ne tienne, si nous voulions vraiment du bio, ils allaient nous en donner. Le Grenelle de l'environnement l'a promis,

Bruxelles l'a fait. Et pas en aidant la formation ou l'installation, ni en encourageant les conversions, voire en revoyant les politiques foncières ou autres foutaises. Il suffisait simplement de garder l'appellation biologique tout en remaniant la réglementation du contenu, joli tour de passe-passe du politique...

Au nom de la loi :

ce qui change avec la nouvelle réglementation, gros points et sujets qui fâchent

• **OGM** : tolérance de contamination accidentelle portée à 0,9 %, comme en conventionnel. C'était dans l'air du temps, avec une gouvernance européenne notoirement pro-OGM et ils ont osé, allant même jusqu'à qualifier les contaminations d'accidentelles, de « fortuites » bien que logiquement prévisibles, voire inévitables. N'eut-il pas été plus sage de prévenir l'accident, plus sécuritaire de lui appliquer la tolérance zéro ? Et voici, qu'en plus, après la transgénèse arrive la mutagénèse !

• **Exclusion** : interdiction faite aux cahiers des charges nationaux d'avoir des exigences supérieures au cahier des charges européens. En France, le label AB est un label national, propriété du ministère de l'agriculture. Plus exigeant que le label européen, il doit désormais abandonner ses règles plus strictes, notamment en élevage, pour ne pas se retrouver illégal ! Exclut aussi les axes de travail demandés par la FNAB sur l'environnement, le social, l'énergie.



Quelles garanties pour le BIO ?



Le «hard discount» aussi se met au BIO... Un BIO à deux vitesses ?

• **Élevage** : finies nos spécificités et donc, entre autres, davantage de mixité bio/non bio dans les élevages, de traitements allopathiques, d'ensilage, abaissement de l'âge d'abattage, moins de rigueur dans le hors-sol, de production alimentaire sur l'exploitation etc.

Là encore, créer l'alternative

« Alternative Bio 2009 »

Les producteurs et autres acteurs du bio ne courberont pas l'échine et ne renonceront pas à leur déontologie. Ils ont même envie d'aller plus loin dans leur démarche de qualité.

Sur le plan national, la FNAB « reconnaît la base commune du nouveau règlement bio mais regrette ses carences ». A l'instar d'autres pays européens qui ont déjà leur cahier des charges privé, elle travaille à l'élaboration du sien ; sur la base du cahier des charges européen, du cahier français abrogé, et en y ajoutant de nouvel-

les règles. Le programme *Alternative Bio 2009* s'est donné pour objectif la création d'un identifiant garantissant au consommateur une production de qualité (dans ses aspects sociaux, environnementaux, etc.) et son contrôle.

Sur le plan local, BLE travaille en partenariat avec la FNAB mais aussi en transfrontalier avec le Pays Basque Sud ; pour aboutir là aussi à des pratiques de travail et un identifiant communs. Des réunions de travail régulières se font autour de thèmes bien ciblés dans les domaines techniques, sociaux et juridiques. Il s'agit d'enrichir les pratiques des uns par les expériences et recherches des autres (et inversement !), le tout en harmonie avec un territoire donné. Travail plus fécond que d'élaguer les différences et niveler par le bas.

En conclusion, les « bios » font du bon travail et l'on peut se reposer sur eux, mais pourront-ils compter sur nous ? Au moins le 20 septembre, pour Asunak, rendez-vous bio et festif à Hasparren ?

Et aussi, pour finir, un arrière-goût amer : en créant le nouveau règlement européen, on a créé une production bio à deux vitesses. La bio de supermarché en aura le nom tout en faisant fi de l'écologiquement et humainement corrects, avec l'alibi de se mettre à la portée du plus grand nombre.

Abus de confiance ?

France Bonillo

Action Consommation Pays Basque



Par JM. FAYE

Brèves Sociales

Les frères SARKO

★ La réforme des retraites, ils s'en occupent Nicolas et Guillaume. Dans une diffusion de fin juin, Médiapart expliquait que la baisse programmée des pensions était une « formidable opportunité pour le développement de l'épargne retraite ». Les SARKO ne s'y sont pas trompés et il y aurait la préparation d'une filiale commune entre la Caisse des dépôts et consignations, l'assureur public CNP et le groupe MEDERIC (dirigé par Guillaume Sarkozy, frère du chef de l'état). Cela devient en quelque sorte chez les SARKO une petite entreprise familiale. Objectif : mettre la main sur le marché de la retraite complémentaire privée. Marché estimé à 110 milliards d'euros.

PARISOT et les prud'hommes

★ Laurence a toujours trouvé le Code du Travail trop contraignant en matière de licenciement. N'avait-elle pas dit : « La vie, la santé, l'amour, sont précieuses, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? ». Mais ces dires lui reviennent comme un boomerang et il y a peu, le MEDEF s'est vu attrait devant les prud'hommes par un de ses hauts dirigeants licencié qui ne réclame pas moins de 1,1 million d'euros, dont 690 000 euros pour licenciement « sans cause réelle et sérieuse ». Tiens donc, au MEDEF, on se sert du droit du travail tant décrié, quand ça arrange !

Syndicats et peuples sans états

★ Les syndicats issus des « peuples sans états du territoire français », s'organisent contre ce qu'ils qualifient de répression envers les syndicalistes. Dans un communiqué évoqué dans le

Journal du Pays Basque, LAB (Pays Basque), SLB (Bretagne), STC (Corse), UGT (Guadeloupe) et USTKE (Kanaky) s'élèvent contre les actions intentées envers des syndicalistes de l'UGT de Guyane et de Guadeloupe ainsi que de l'USTKE. En particulier, ils expriment leur solidarité avec Gérard JODAR, président de l'USTKE emprisonné. Pétition en ligne : www.solidaritekanaky.org

Mosquée de Bayonne

★ Les masques tombent peu à peu. Le comité de défense des paysages français qui s'est opposé à la construction d'une mosquée à Bayonne en invoquant même le respect de la laïcité n'est en fait qu'un pseudopode du Front National. Le PS a dénoncé la manœuvre et le NPA parle de « faux nez du Front National ». Le NPA rappelle aussi le ridicule des arguments avancés : la construction d'une mosquée qui nuirait par exemple à la consommation de porc. Le parti de Besancenot insiste sur le respect des cultures et estime que « la possibilité de construire un lieu de culte doit être assurée sans toutefois privilégier ou financer une religion en particulier ».

Les écolos et l'UMP

★ Le journal en ligne Média-part a enquêté récemment sur les relations entre le parti du président et Europe Ecologie. D'après Médiapart, l'association de Gabriel Cohn-Bendit (frère de Daniel) intitulée Amis d'Europe Ecologie aurait entretenu des relations avec des collaborateurs de Nicolas Sarkozy. Des membres de cette association auraient mené des projets avec Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-Louis Borloo. Le président d'Ecologie sans frontières (dont fait partie l'association des Amis d'Europe Ecologie), Franck

Laval, aurait aidé l'UMP dans l'élaboration de son programme pour les présidentielles de 2007.

Campagne des saisonniers

★ La CFDT sillonne les plages avec un bus pour informer les saisonniers de leurs droits et recueillir leurs récriminations. Pour cette organisation, les cas d'abus et de travail au noir seraient très nombreux et les conditions de travail se détérioreraient fortement au regard des années passées. Le syndicat LAB, également, pour la dixième année consécutive se déplace sur les plages pour aller à la rencontre des saisonniers et de leurs difficultés. LAB assure également des permanences d'information à Bayonne, St Jean Pied de Port, Hasparren et Hendaye.

Facture EDF douloureuse

★ Ça y est... Annoncés début août, les tarifs EDF ont augmenté le 15 août de 1,9 % pour les ménages et de 4 % à 5 % pour les entreprises. Une hausse qui s'ajoute à celle d'il y a un an (2 % pour les particuliers et 6 % à 8 % pour les autres). Ces augmentations vont fortement impacter le budget des ménages mais aussi les comptes d'exploitation des PME-PMI. Un coût qui sera peut-être aussi le prétexte (ou la réalité) à la compression des emplois. En outre, il est un peu fort de café de penser qu'EDF a par ailleurs distribué 2,5 milliards d'euros de dividendes au titre de l'année 2008 (soit 73 % de son bénéfice net).

Radicalisation des actions

★ Un sondage IFOP-l'Humanité de fin juillet, révèle que les Français, dans leur majorité, comprennent la colère des ouvriers. 62 % des sondés comprennent, sans les approuver, les séquestra-

tions de patrons par leurs salariés, 23 % les approuvent et seulement 15 % les condamnent. Par contre, le pourcentage de ceux qui soutiennent ces modes d'action serait en baisse par rapport à un sondage précédent. Par ailleurs, 50 % des sondés comprennent, sans les approuver, les menaces de destruction de sites industriels. 34 % les condamnent et 16 % les approuvent. Parmi les ouvriers, le taux de compréhension « monte » à 56 % et l'approbation à 30 %.

Chômage en Pays Basque Sud

★ En juillet, le Pays Basque Sud a compté 755 chômeurs supplémentaires et cela porte à 154 434 le nombre des inscrits à l'INEM (service public de l'emploi). C'est en Gipuzkoa que les chiffres s'envolent (+523). La Biscaye comprend 203 chômeurs de plus et la Navarre 149. Par contre, l'Araba voit son effectif de chômeurs baisser de 120 personnes. Parallèlement, le chômage aurait baissé de 0,58 % dans l'état espagnol... Mais n'oublions pas qu'il a augmenté de 46,03 % par rapport à juillet 2008.

Gonflée la CES

★ La Confédération Européenne des Syndicats (CES) s'acharne dans une campagne politique auprès des Irlandais et leur « recommande vivement le oui pour le traité de Lisbonne » lors du prochain référendum du 2 octobre. John Monks, le secrétaire général de la CES, a adressé un courrier le 10 juillet à l'Irish Congress of Trade Unions. Il y défend les « avancées » du traité tels que « l'application juridique de la Charte des droits fondamentaux, les engagements en matière de plein emploi, l'économie sociale de marché et les services publics ». Tu parles !

Pour sauver la planète, sortez du capitalisme !

LE JEUDI 14 mai 2009 a eu lieu une conférence organisée par la Fondation Manu Robles et animée par Hervé Kempf, journaliste au quotidien *Le Monde*, spécialiste des questions d'environnement sur le thème de son livre *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*.

Pour lui il n'y aura pas de solution à la crise écologique sans remise en cause de l'ordre social. Le défi politique majeur de la période qui s'annonce est d'opérer une transition vers une société plus juste et en équilibre avec son environnement sans que l'oligarchie (le peu de riches qui détiennent le pouvoir) ne détruise la démocratie pour maintenir ses privilèges.

Le bilan du capitalisme

• **La productivité.** Angus Maddison, a reconstitué, pour douze pays d'Europe occidentale, l'évolution de la production par heure travaillée. Soit : +1.55 % par an entre 1870 et 1913 ; +1.56 % par an entre 1913 et 1950 ; + 4.77 % entre 1950 et 1973 (les 30 glorieuses) ; +2.29 % entre 1973 et 1998 et +1.18 % entre 2000 et 2006. La hausse de la productivité suscitée par la micro-informatique a entraîné la baisse du coût des produits manufacturés. Cela a permis l'élévation du niveau de vie.

• **La spéculation.** En 1978 l'argent devient *roi*. Trente ans plus tard, la spéculation sur les valeurs boursières et sur les monnaies a totalement décroché du montant des produits concrets qui la fonde normalement. En 2002 le PIB mondial est de 32000 milliards de dollars ; le total des transactions monétaires atteint quant à lui plus d'un million de milliards de dollars (difficile à imaginer). Cela a pu se produire par le fait que Nixon a décidé que le dollar ne soit plus convertible en or. Le taux des monnaies est désormais fixé par le marché, ce qui a créé des opportunités pour les spéculateurs de jouer avec les différents taux de change entre monnaies. Le marché financier mondial est devenu en fait un système de cavalerie dans lequel on paye les dettes créées par la spéculation au

moyen de nouveaux engagements sans garantie réelle dit « titrisation ». L'inconvénient des dettes, c'est que l'on finit toujours par les payer. La crise financière ouverte en 2007 n'est pas un accident, mais vient de l'irresponsabilité.

• **La corruption.** L'idéologie individualiste valorise à l'extrême l'enrichissement et la réussite individuelle au détriment du bien commun. La psychologie des mafieux, de certains décideurs et grands entrepreneurs est que l'éthique est le frein des perdants (l'ultralibéralisme radical). Apparaissent alors caisses noires, paradis fiscaux, attributions de stock-option etc. Cette idéologie entraîne une remontée très prononcée des inégalités sociales. En 2006, aux Etats-unis, les 10 % des plus riches de la population s'approprient la moitié du revenu total des salariés. Mais l'aspect le plus important chez nos décideurs est la perte du sens de l'honneur par l'octroi de l'immunité et le manque de sanction pour leurs erreurs.

• **La perte de la culture ouvrière.** Ce phénomène s'obtient par une pression sur la masse salariale. Cette pression diminue l'esprit de cohésion, et peu à peu l'individu est isolé. L'individualisme à l'œuvre dans toute la société a détruit la culture ouvrière. Il en va de même du sentiment de solidarité de la société dans son ensemble. Dans la mentalité nouvelle, l'Etat spolie sans retour l'individu triomphant.

• **La croissance verte et l'envahissement de l'espace :** le leurre du nucléaire. Comment peut-on planifier de nouveaux réacteurs alors que nous n'avons pas de solution pour les déchets produits dans le passé. Fin 2007 les centrales nucléaires n'assurent que 16 % de la production d'électricité mondiale. Mais en fait le véritable objectif des marchands de nucléaire est la prolifération des armes atomiques. Accidents, déchets, prolifération. Cependant... l'énergie nucléaire n'émet pas de gaz carbonique.

L'industrie éolienne ne change pas la donne énergétique, les émissions carboniques ne décroissent pas pour autant dans les pays équipés d'éoliennes (Allemagne, Espagne). Par

contre elles artificialisent les campagnes, vallons et montagnes, s'emparant d'espaces jusqu'à présent protégés. L'énergie renouvelable ne sert que d'alibi écologique à une politique de profits, inchangée.

Il en va de même pour l'essence verte qui mobilise des terres arables pour fournir de l'essence plutôt que de la nourriture, les agro carburants contribuent à la crise alimentaire, sans parler de la technique pour enfouir le CO₂ qui requiert des centrales électriques émettant elles aussi de *dioxyde de carbone*. Toutes ces nouvelles technologies induisent souvent des effets secondaires très néfastes.

A toutes ces sources de profit le seul problème est le changement climatique et son désordre incontrôlable. Pour réduire les gaz à effet de serre il n'y a qu'une solution « *réduire la consommation d'énergie* ».

Ce qui doit changer

• **La consommation.** Les membres de la communauté humaine ne peuvent accéder tous au niveau actuel d'utilisation des ressources des Européens, Japonais et Américains, sauf à franchir le seuil d'équilibre de la biosphère. Il est donc impératif que les pays riches réduisent fortement leur consommation à un niveau proche d'une moyenne mondiale fortement inférieure à leur niveau actuel. Il ne faut pas avoir peur, nous n'allons pas revenir à l'âge de pierre, la baisse générale de consommation matérielle sera compensée par l'amélioration des services collectifs concourant au bien-être général.

• **Le modèle culturel :** du fait que nos sociétés fonctionnent en perpétuelle rivalité et que les coutumes des plus riches définissent le modèle culturel à suivre pour être heureux (Sarkozy en compagnie de sa ravissante épouse sur le yacht de Boloré ou tel acteur dans sa maison en Corse plongeant dans sa piscine) tout cela véhiculé par les médias, la publicité. L'oligarchie doit réduire ses consommations ostentatoires afin de réduire les inégalités et changer les

modèles généraux de comportement.

• **L'économie.** Organiser l'économie selon d'autres indicateurs que le PIB, conduit logiquement à la prise en charge collective des domaines qui sont des biens communs. La création de marchés régulés pour certains biens communs planétaires est un enjeu crucial. La plus grande partie des biens et des services restera dans l'économie de marché, mais leur prix pourra être modulé conventionnellement afin d'y inclure l'impact environnemental de la consommation et le souci de justice sociale. De même, il faudra revenir à la taxation des gens très riches, Aux Etats Unis en 1950 les très hauts revenus étaient taxés à 91 % aujourd'hui seulement à 15 %. La lutte coordonnée des Etats contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux est le complément de cette politique.

Les alternatives sont déjà là

Des milliers de structures sont fondées sur la mise en commun des moyens pour le bien commun et non en vue du profit individuel, coopératives, mutuelles et associations, une des formes les plus intéressantes en est le régime des *Scop* sociétés coopératives de production (les salariés-coopérateurs participent sur un pied d'égalité aux décisions et décident collectivement de l'affectation des bénéfices). Autres structures alternatives, les *Amap* (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Elles encouragent et aident à l'achat de terres en commun afin de permettre l'installation de jeunes agriculteurs. Les paysans s'organisent dans des structures de vente commune. Dans de nombreuses villes, on partage les vélos, le covoiturage devient un mot du langage courant. Les logiciels libres sont de plus en plus utilisés etc. Mais ces expériences ne prendront réellement un sens que si elles s'inscrivent dans la démarche politique de sortie du *capitalisme*. Pour construire une société nouvelle, il faut une conscience commune, des solidarités de lutte, des relais politiques.



Un été sur le front anti LGV...

Un été sur le

Sur l'épineux dossier de la LGV, l'été aura été marqué par des annonces variées qui auront souligné encore l'incohérence du dossier.

Nous sommes dans une phase où Réseau Ferré de France (RFF) est en train de redéfinir « les fonctionnalités » de la nouvelle ligne.

Derrière l'élégant mot « fonctionnalité », il s'agit simplement de nourrir un projet qui s'est vidé de sa substance. Annoncé comme la solution au mur de camion sur l'autoroute avec près de 200 trains de fret (155 sur la voie nouvelle et 49 sur la voie existante), le projet voit s'écrouler, en même temps que ses estimations fantaisistes le trafic marchandise. Alors que le tableau de marche prévoyait pour 2009, 8 millions de tonnes à Hendaye nous venons de passer sous les 2 millions. Voici donc RFF inventant le fret rapide et les TER GV qui passeraient sur cette LGV.

Le fret rapide

RFF mène une étude sur le sujet pour l'introduire entre Bordeaux et Dax. Les premières conclusions sont d'ailleurs de « continuer à étudier ». Et pour cause.

Aujourd'hui il n'existe qu'un seul projet de fret rapide (le projet carex). Il s'agit de relier de grands aéroports européens (Roissy, Lyon, Amsterdam, Londres et Liège), les passagers prendraient l'avion, les conteneurs des bagages prenant le train. On se demande pourquoi les passagers ne feraient de même mais passons, pourquoi gaspiller moins quand on peut gaspiller plus. Ces trains transporteront 150 tonnes maximum. On aura très vite compris qu'il s'agit d'une niche infime parmi les

niches infimes et que transposer un Roissy-Londres avec un Bordeaux-Dax relèverait de la méthode Coué. Mais cela alimente l'idée qu'un jour peut être... et qu'il faut donc construire cette ligne même si aujourd'hui on n'a pas grand-chose à mettre dessus.

Date de saturation

Dans le même document intitulé « *Etude de la pertinence et de la faisabilité de la mixité voyageurs/fret de la ligne nouvelle Bordeaux-Dax* », on trouve un aveu de taille (et pour le coup, on le réécrit) « un aveu de taille ! ». En page 6, RFF envisage la date de saturation de la ligne existante Bordeaux-Dax dont les capacités sont moindres que celles d'Hendaye-Bayonne. Et RFF écrit : « **Sur la base des hypothèses d'offre de sillons prises lors du débat public, de la saturation possible de la ligne actuelle même dégagee des circulations de TGV, cet horizon se situe après 2040** ».

Les TER GV

L'étude qui est consacrée au SRGV (service régional grande vitesse) conclue elle aussi qu'il faut continuer d'étudier. Il s'agit ici de TER qui n'existent pas encore mais qui pourraient aller à 220, 250 ou 320 km/h. On fixe très vite la barre à 320 km/h évidemment et pour irriguer notre aquitaine on prévoit des gares vers Captieux, Tartas et St Geours de Marennes. A Langon on s'inquiète un peu et au Pays Basque personne ne s'inquiète. À Bayonne, M. Grenet se félicite que l'on retienne sa gare existante comme gare LGV au détriment de Dax et quand on lit le document RFF intitulé « *Etude des conditions de desserte de l'agglomération*

de Bayonne » on s'aperçoit (tableau page 14) que le TER GV risque de ne pas s'arrêter. Il passera donc de St Geours de Marennes à Astigarraga au Pays Basque Sud (à 220 Km/h). Pour prendre ce TER GV il faudra faire plus de 30 kilomètres sur l'autoroute.

Bureau d'études

L'an dernier, RFF a payé un bureau d'études pour préparer la concertation. Ce bureau d'études appelé Arènes et basé à Marseille nous a d'ailleurs rencontré. La synthèse de ce bureau est étonnante. Concernant nos arguments, elle dit : « *Dévoilée aux yeux de tous lors du débat public, cette victoire argumentaire a fait d'autant plus apparaître arbitraire la décision de poursuivre le projet prise par RFF* ».

Elle exprime également un point de vue proche du notre (voir notre introduction) : « *Sur Bordeaux-Espagne, l'absence de priorisation des fonctionnalités traduit les tensions sur la vision des services entre les territoires et des dissensus sur les perspectives de trafic. En effet, les tronçons additionnent les fonctions à défaut, selon les acteurs locaux, de faire des choix. Les acteurs expriment un besoin de maturation du projet. De fait, concernant le développement du fret, si un discours consensuel est maintenu sur sa nécessité, il n'apparaît plus comme une priorité dans les fonctionnalités attendues des projets ferrés.* »

Enfin sur la concertation, elle avertit : « *La concertation qui s'offre à RFF est en fait une opportunité de changer, d'initier une rupture dans les modalités de dialogue sur les infrastructures en Aquitaine. Persister dans la posture qui*

a été celle du débat public comporte aujourd'hui un double risque : risque de mal définir le projet par absence ou manque de concertation ; risque de générer une contestation dont l'ampleur a déjà mis à mal d'autres projets. »

Mal barrée...

Mal barrée la concertation. Le 25 juin, le CADE qui a été invité à chaque réunion de débat public est oublié. Son représentant, également membre de la SEPANSO Pays Basque est pourtant là à ce titre. Par contre un vieux monsieur représentant un comité de défense des Paysages de France intervient pour dire qu'il ne sait pas pourquoi il a été invité et qu'il prendra contact avec RFF à la fin de la réunion pour qu'on lui explique.

Comme le bureau d'étude préconisait « *La transparence qui apparaît comme le principal vecteur pour l'instauration d'une confiance entre tous les acteurs.* », nous demandons la communication des tonnages de fret international passant par Hendaye pour 2007 et 2008. Nous ferons d'ailleurs la demande dès notre retour par mail. Voici le coupé-collé de la réponse : « *A notre connaissance concernant 2008, la SNCF n'a pas encore communiqué les données ni à l'OTP ni à RFF.* »

Ahurissant ! Nous, association, nous avons donc fourni, en réponse à RFF, les chiffres de 2007 (2,578 millions de tonnes).

La pétition

Dans ce contexte, le conseil régional initie une pétition en ligne pour la LGV. Une semaine plus tard, alors que les pro LGV ont obtenu 800



...Un été sur le front anti LGV

front anti LGV



signatures, les opposants lancent à leur tour une pétition en ligne contre les LGV. Au 30 août à midi, les *pro LGV* comptabilisent 1077 signatures et notre pétition contre, comptabilise 3629 signatures. Sans commentaire.

On peut toujours signer contre sur le site www.voiesnouvellestgv.webou.net.

Le plan fret

Un rapport catastrophique sur le fret *SNCF* est rendu, avec une perte de 300 millions cette année et une estimation de 600 millions l'an prochain. Les réformes attendues ne présagent rien de bon : suppression des wagons isolés, recentrage sur les trains massifs transportant une même marchandise (même les trains remplis mais transportant deux type de marchandises (chimie et autos par exemple sont considérés non-rentables). Ces mesures vont encore diminuer le nombre de trains de fret. Elles vont aussi porter un grand coup sur le front de l'emploi. Sur Bayonne-Hendaye on annonce la suppression de 65 emplois après les 20 du début d'année. Nous réaffirmons à cette occasion, notre attachement aux wagons isolés (à Labenne, Guyenne et Gascogne réclame sans succès 7 wagons par mois sur une voie qui relie l'entreprise au

réseau, *SNCF* refuse, veut fermer la ligne et comme l'industriel veut la maintenir, lui réclame 7500 euros par an) et au transport combiné et même si au cours du débat nous avions annoncé des coupes sombres dans l'emploi avec ce projet ferroviaire, il nous est impossible de nous réjouir d'avoir raison. Nous continuons à réclamer la constitution des trains longs sur la plateforme Hendaye-Irun, sur les voies existantes, ce qui doit perpétuer la tradition ferroviaire d'Hendaye. Ajoutons que la société privée *Véolia* cherche à vendre sa branche fret.

Locos sans wagons

Sur la ligne Bayonne-Hendaye, on nous signale cet été un trafic important et inutile de locomotives sans wagons. Le but de ces allers-retours inutiles serait-il de les comptabiliser pour justifier une saturation de la ligne ?

Tensions...

Notons dans le *Sud Ouest* du 7 juillet l'annonce de l'achat par la *SNCF* de TGV pouvant circuler avec des tensions différentes (ce qui résout la terrible nouvelle que M. Maudet avait commencé à diffuser des tensions différentes entre l'état espagnol et l'état français soi-disant obstacle à l'utilisation des voies existantes).

Pan sur les doigts !

La CCI Béarn est comme le président de la *CCI Pays Basque* : « je raconte n'importe quoi pour obtenir satisfaction ». Ainsi la *CCI* avait annoncé Pau-Bordeaux en 35 mn. Un communiqué de *RFF* a tapé sur les doigts de la *CCI* en expliquant « le meilleur temps de parcours que l'on peut obtenir avec une ligne

nouvelle circulée à 320 Km/h pour un trajet le plus direct possible est de 54 minutes ». Et *RFF* d'ajouter : « Il faut 7 à 8 minutes (25 à 30 Km) pour passer de 0 à 320 Km/h ». Ensuite, « les TGV doivent utiliser en partie les lignes existantes » en sortie de Pau et Bordeaux, « avant de rejoindre les nouvelles lignes ». Ces contraintes sont aussi valables dans les autres zones traversées que ce soit en Gironde, Landes ou Pays Basque et c'est d'ailleurs pour cela que les TGV s'arrêteront si peu dans les villes moyennes.

Commercy...

Cette commune de 7000 habitants avait 5 allers-retours quotidiens de trains « *corail* » vers Paris. En 2008, on a remplacé ces 5 allers-retours par un seul TGV à 5 h 52 du matin. Et aujourd'hui la municipalité est vent debout car il est question de supprimer purement et simplement ce TGV.

Réunions le 27 août

- **Le matin, les gares :** La gare cœur de ville à Bayonne a été choisie mais avec les raccordements suivants : **Au nord** : les TGV sortent de la nouvelle voie à Labenne et passent sur les voies existantes par Ondres-Tarnos-Boucau comme maintenant pour arriver à Bayonne. Puis, 9 par sens resteraient sur les voies existantes jusqu'à Hendaye et 3 reprendraient la voie nouvelle soit en passant par la ligne vers Pau soit en passant par la ligne vers Garazi.
- **L'après midi les fuseaux :** La voie nouvelle passe donc pour 3 TGV par sens. Sur les 3 tracés que nous avons imaginés dans les pré-

cédents périmètres, le tracé qui collait à l'autoroute serait abandonné.

Resteraient donc les passages par Mouguerre, l'est de St Pierre d'Irube, deux possibilités par Villefranque (vers le transformateur ou vers l'ouest du village, Ustaritz, St Pée, Ascaïn.

La possibilité de traverser la Nivelle à St Pée et passer par les contreforts de la Rhune réapparaît.

La nouvelle ligne ne s'adresse qu'à 3 TGV par sens (et encore avec une parenthèse de voie existante de 15 à 20 Km), le reste est consacré au fret (surestimé, divisé au moins par deux par les trains longs et encore diminué par les coupes sombres du plan *SNCF* qui prévoit de ne garder que les trains massifs). La nouvelle ligne reste donc inutile pour nous !

Les voies existantes constituent toujours la meilleure des alternatives.

Traversée centre ouest

On entend parler de plus en plus du côté de la mairie de Biriadou de traversée centrale des Pyrénées ou de la solution Becker pour le fret. Soyons clairs une fois de plus, il ne s'agit pas pour nous de refiler le bébé à d'autres zones. Les voies existantes ont la capacité pendant très longtemps d'accueillir un fret plus important et c'est notre proposition. Quant à la solution Becker, rappelons qu'il s'agit d'une traversée « centre-ouest » dont un colloque tenu à Bayonne le vendredi 25 janvier 2002 évoquait : Peyrehorade, Mauléon et St Jean Pied de Port. « L'entrée du tunnel se situerait dans la plaine à 150 m sous le col d'Ibaneta ».

Victor Pachon

Le financement de la LGV : une épée de Damoclès

Le financement par PPP (Partenariat Public Privé) est un des problèmes de la LGV que nos décideurs ont beaucoup de difficultés à résoudre. Il est assuré par l'Europe, l'état, et les collectivités locales (CL) pour le Public, par le constructeur et RFF pour le privé. Pour la section internationale, les CL n'ont pas été sollicitées. La figure 1 donne la réparti-

offre limitée dans le temps, attention aux retards. En dehors du SEA, la répartition 25 % État 25 % CL est fautive. Sur la partie Bordeaux-Frontière, l'état est le plus gros financier. Toutefois, l'article 10 du protocole indique que s'il n'y a pas de fret sur la ligne nouvelle, la répartition état / CL est 50-50, déduction faite des éventuelles subventions européennes.

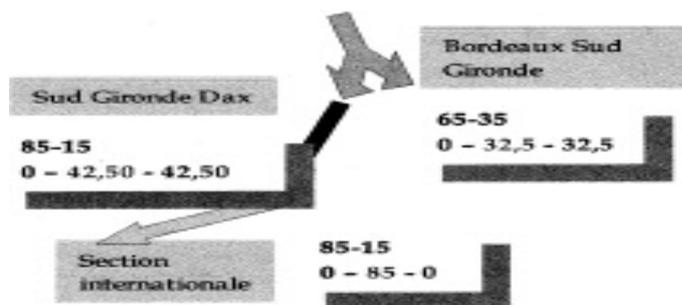


Figure 3. Répartition sans fret en %

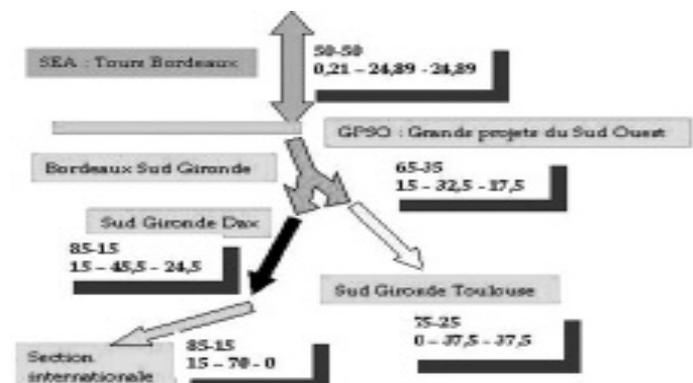


Figure 1. Répartition des financements en %

tion des financements pour chaque partenaire. Considérons le tronçon Bordeaux-Sud Gironde, les collectivités publiques apportent 65 % du financement, le privé 35 %. Pour le public Europe 15 %, Etat 32,5 %, CL 17,5 % (figure 2). Cette répartition est définie par un document contractuel : « Protocole d'intention pour la réalisation de la ligne a grande vitesse Sud Europe Atlantique (lgy-sea) ». L'affirmation 50-50 public privé n'est vraie que pour le SEA. Au sud de bordeaux, le privé n'est pas chaud pour prendre des risques. L'Europe prend en charge 15 % du financement Bordeaux-Espagne, mais sous conditions : fret sur la ligne nouvelle et

Or sans fret, elles devraient disparaître. La répartition définie par le protocole devrait se faire suivant la figure 3. Nous arrivons à ce qui pourrait devenir le début de très graves problèmes pour la région Aquitaine. En effet, sur la partie landaise de la LGV, la Région Aquitaine assume à elle seule 94 % du financement des CL. N'oublions pas que toutes les CL n'ont pas donné leur accord. Pour le SEA, la majorité a accepté, mais certaines ont dit non, d'autres ont minoré leur contribution. Le président de la république vient de demander au président de notre région de prendre à sa charge les participations manquantes. Pour

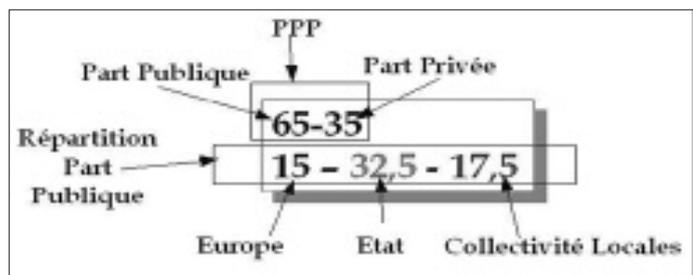


Figure 2. Définition du cartouche de répartition

le GPSO, seule une infime minorité a donné un accord ferme et définitif. La cour des comptes épingle régulièrement ce type de projet. Elle estime : que les coûts sont systématiquement sous-évalués (25 % pour les TGV Est), que les recettes sont surévaluées, que les rentabilités douteuses. Le SEA vient d'être réévalué de 5,6 à 7,4 milliard d'euros (31 % d'augmentation), mais certains parlent déjà de 9 milliards. Nous savons que le GPSO est très sous-évalué (donnée du débat public).

avec fret et la 4° idem sans fret. Le paiement à la place des CL défaillantes n'est pas intégré. Rappelons que le gain de temps pour un voyageur est de 7 minutes entre Dax et Bordeaux, que la ligne actuelle modernisée ne sera pas saturée avant 2040 (déclaration RFF), que le temps de parcours sur la ligne nouvelle d'un train de fret est supérieur de 40 minutes. Il n'y aura donc pas de fret sur la ligne nouvelle, et l'article 10 s'appliquera, les caisses de l'état étant vides... La première colonne nécessite un

Département	Collectivité	Total AF 1E6 €	Total SF 1E6 €	Total AF Réévalué	Total SF Réévalué
Gironde	Conseil Régional A.	594	1029	780	1305
	CG Gironde	234	346	307	442
	CRU	224	341	294	434
	CA Arcochenaud	9	9	12	12
	COBAN	8	8	11	11
	CCoL Libermais	2	2	2	2
Landes	CG Landes	82	154	108	198
	CCoL Grand Est	20	38	24	45
	CAMaran	19	37	25	46
Pyrénées Atlantiques	CGPA	192	363	252	459
	CCoL Pays Pyrénées	50	94	65	119
	CARAB.	65	123	85	156
	CCSPB	25	50	33	63
Total Région		1632	2748	2142	3608

Tableau 1. Évaluation des quotes-parts des collectivités locales

Combien pour cette chimère
Nous allons établir 2 coûts de base. Le premier tel qu'il nous est présenté actuellement, le deuxième réévalué de 31 %, Soit un coût global SEA + GPSO évoluant de 13 à 17 milliards d'euros. Le tableau donne en millions d'euros les contributions SEA + GPSO des collectivités locales. Première colonne : projet initial, avec fret sur la ligne nouvelle entre Bordeaux et la frontière, la 2° sans fret. La 3° : projet réévalué de 31 %

endettement de 50 ans pour les CL. En général, les montants demandés peuvent représenter 2 à 3 ans de l'investissement total annuel de nos collectivités locales. Chers contribuables, vos arrières petits enfants penseront bien à vous.

Pour Attac Landes-Côtes Sud,
Roland LEGROS

Vous trouverez une étude plus complète :
<http://www.voiesnouvellestgv.webou.net/lacueil.htm>

CLIS du site de BATZ

Jeudi 23 juin 2009

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) s'est réunie à la sous-préfecture le jeudi 23 juin dernier. Il s'agissait en fait de faire un compte-rendu de la concertation qui s'est déroulée du 23 février au 30 mars 2009.

Bilan de la concertation

De grands moyens ont été déployés pour informer le public : distributions de tracts, points presse, rencontres individuelles avec les personnes ou associations qui souhaitaient exprimer leur avis. 2 médiateurs ont suivi les rencontres et « un garant de la concertation » a même été nommé par le préfet pour authentifier les faits.

Finalement le nombre d'entretiens paraît faible (39 seulement). Est-ce parce que les riverains ont préféré s'exprimer au travers des associations ou alors, désabusés, ont-ils pensé que ce n'était pas la peine de se déplacer puisque tout semblait déjà décidé et sur les rails ? Rappelons que ce quartier a déjà souffert des nuisances de Bacheforès et ses habitants redoutent donc de devoir encore subir les nuisances olfactives (compost, méthanisation), sonores (+20 véhicules/jour par rapport au trafic que générait Bacheforès !). Certains soulignent que cette usine implantée à proximité d'un habitat dense et au milieu d'un bois porte atteinte à leur qualité de vie. Les habitants sont particulièrement inquiets devant l'ampleur du projet qui évidemment multiplie les risques. Le souci majeur de beaucoup de personnes était le choix du site lui-même.

Intervention sur la légalité du choix du site

Le syndicat Bil Ta Garbi confirme à ce sujet qu'il n'est pas question d'envisager un changement de site, et que le projet sera réalisé à cet endroit. Le Syndicat s'est entouré du conseil d'avocats et assure que la procédure choisie sera légale : dans un premier temps, une procédure de DUP concernant la mise en compatibilité du PLU et de la maîtrise foncière sera engagée et ensuite un dossier d'autorisation d'exploiter sera déposé. Monsieur Diharce s'étonne que des études aient été réalisées sur un site n'appartenant pas à Bil Ta Garbi et sans autorisation du propriétaire. C'est alors qu'on apprend qu'un arrêté préfectoral en date 23 février 2009 autorise le Syndicat Bil Ta Garbi à occuper temporairement le terrain pour y effectuer des mesures et relevés dans le cadre d'un projet de création d'un pôle de valorisation des déchets. C'est vrai qu'on aurait préféré un peu plus de transparence !

Questions diverses abordées...

Le CADE a reposé le problème de la toxicité du compost obtenu sur ordures ménagères brutes. Nous avons préconisé la collecte des fermentescibles avant que ceux-ci ne soient mélangés aux autres ordures, tant au niveau des gros producteurs (restaurants, cantines...) que des particuliers qui n'ont pas de jardin pour faire leur propre compost. A ce sujet, nous avons regretté l'absence d'au moins un représentant de la CABAB, responsable de la collecte des ordures ménagères, à la conférence de M. Dietman venu au Pays Basque à la demande du CADE pour expliquer comment il réduit les déchets de façon significative. Cette remarque du CADE a été balayée d'un revers de la main : inapplicable sur la CABAB, beaucoup plus peuplée que la communauté de communes de la porte d'Alsace, a-t-on répondu. Qu'en sait on puisqu'on ne

daigne même pas s'informer ! Le CADE a alors cité l'exemple de la ville de San Francisco que l'on ne peut soupçonner d'être désertique et où pourtant se pratique la collecte des fermentescibles. Ah ! Oui, mais si on enlève les fermentescibles on ne pourra plus faire marcher la machine et il n'y aura plus de méthane, a-t-on objecté ! Nous y voilà donc ! On décide d'investir dans des équipements lourds qui pour être amortis doivent être alimentés en déchets. Cela veut dire que lorsqu'on installe ce genre d'usine on ne peut plus ensuite pratiquer une réduction sérieuse des déchets, la machine devenant alors inopérante ! Même problématique que pour les incinérateurs !

Le CADE a alors rappelé les recommandations du *Plan Départemental des Déchets* révisé le 12 mai 2009 et qui préconise de « détourner les déchets fermentescibles des gros producteurs de la collecte des résiduels en vue de leur valorisation organique, recommandation pour l'ensemble des PA ». Le Plan précise aussi que les principales actions de prévention sur les OM portent « sur la recherche de leviers incitatifs, mise en place d'une fiscalité incitative, généralisation de la redevance spéciale ». S'appuyant sur les recommandations du Plan, le CADE est intervenu pour demander la mise en place de la Redevance (REOM = on paye proportionnellement au poids des OM que l'on produit) au lieu de la taxe (TEOM calculée sur la même base que la taxe foncière et qui a donc très peu de rapport avec le service rendu). Cette mesure, hélas, ne semble pas être dans les tablettes de la CABAB.

Un compte rendu de la réunion a été diffusé récemment par la sous-préfecture et à notre grande surprise on n'y trouve aucune trace des interventions du CADE !

Simple oubli ou volonté d'occulter certains problèmes de fond ?

Calendrier

Juillet 2009

Transmission du cahier des charges aux candidats ayant répondu à l'appel public à la concurrence pour la construction des équipements (candidats dont le dossier de candidature aura été retenu par le Syndicat fin juin).

Fin 2009

Enquête publique pour la déclaration d'utilité publique et mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Mars 2010

Enquête publique pour la demande d'autorisation d'exploiter.

Mi 2011

Début des travaux.

Début 2013

Mise en service.

**Eh oui ! c'est encore moi, les cop's !
c'est bientôt l'automne !**



**Au moins pour ramasser les châtaignes,
abonnez-vous !**

Christiane LOYCE

Notre Santé va mal et l'hôpital aussi

La santé ne peut être une marchandise, elle est un droit !

la page
d'
attac

Cela fait plusieurs années, que les politiques de santé des gouvernements successifs modifient profondément les conditions d'accès aux soins de nos concitoyens et le paysage hospitalier français. Le principe fondateur de la *sécurité sociale* qui voulait que chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoive en fonction de ses besoins est présenté comme un dogme archaïque d'une époque lointaine et révolue. Ainsi le 4 juin 2009, à Bordeaux, Nicolas Sarkozy affirmait que « *les ressources de la solidarité nationale ne sont pas infinies... d'autres formes de protection sont appelées à se développer [...]* Je souhaite que soient confiées de nouvelles responsabilités aux organismes complémentaires ». Par organismes complémentaires, le président entend les mutuelles volontaires, les instituts de prévoyance et les assurances privées qui représentent une charge financière supplémentaire pour les populations, charge qui n'est pas indexée sur le revenu des personnes mais le plus souvent dépend de l'âge des cotisants. Ainsi les personnes âgées dépensent souvent plusieurs milliers d'euros par an pour des couvertures complémentaires aux garanties variables.

Une situation déjà installée

Nous assistons ainsi à la poursuite du processus de privatisation de la santé :

- Franchises médicales mises en place en 2006 ;
- Succession de remboursements de médicaments ;
- Tolérance pour les dépassements d'honoraires ;
- Report de certaines activités (comme la petite chirurgie ou la chirurgie orthopédique) au privé qui

ajoute aux dépenses de santé prises en charge par l'assurance maladie, des frais annexes (eau, thermomètre, draps, chambre individuelle etc.) qui s'ajoutent aux éventuels dépassements d'honoraires (obligatoires ou non déclarés lorsqu'il s'agit d'anesthésistes par exemple dont la consultation pour une intervention peut passer du simple au double dans une clinique privée). Ce report d'activités a été favorisé par la mise en place du plan *Hôpital 2007* se traduit par la disparition de structures hospitalières de proximité.

- Remplacement du budget global de financement de l'hôpital par la tarification à l'activité dont l'évaluation s'établit à partir de l'estimation du coût moyen et de la durée de séjour moyenne d'un ensemble de maladies. Mettre une perfusion est un acte médical tarifé, reconforter un patient inquiet n'en est plus un. Cette distinction met évidemment le personnel soignant en difficulté.
- La politique de restrictions de postes statutaires à l'hôpital public ont pour effet direct d'augmenter le travail des personnels souvent à la limite de leurs capacités. Ainsi à Bayonne 25 % des emplois permanents sont occupés par des contractuels auxquels on peut imposer mobilité de service et changements d'horaires ce qui a pour effet de limiter le déroulement de leur carrière et de dégrader leurs conditions de travail (31 % des aide soignants finissent leur carrière en partant à la retraite pour invalidité).

Ces politiques, qui n'ont jamais fait l'objet d'un débat public, ont eu pour conséquence d'aggraver sensiblement les inégalités dans l'accès aux soins des populations. Dès 2006, l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) dénombrait un certain nombre de personnes ayant renoncé à se faire soigner : 32 % de ceux qui ne disposaient pas de mutuelle, 19 % de ceux qui bénéficiaient de la CMU et 13 % d'une complémentaire privée. Fin 2008 on évaluait cette population à 2 à 3 millions de personnes.

Les Nouveautés

Les réformes nouvellement engagées par le gouvernement actuel

sur la base du rapport Larcher et des déclarations présidentielles vont encore aggraver la situation. En transférant des pans de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires (qui vont répercuter inévitablement ce surcoût sur leurs assurés), les inégalités de santé vont se creuser un peu plus : moins de soins, retard dans le traitement qui vont aboutir à l'augmentation de pathologies plus graves. Le projet de loi "*Hôpital-santé-patient-territoire*" dite loi Bachelot (ou encore *Loi de modernisation des soins*) a été élaboré à partir du rapport Larcher qui s'inscrit dans les perspectives générales de réduction des dépenses publiques en réduisant la part de l'hospitalisation publique et en engageant la privatisation de l'hôpital.

• Organisation de "*communautés hospitalières*" avec un hôpital principal auquel seront rattachées différentes structures, qu'elles soient privées comme les cliniques auxquelles sont déjà affectés les secteurs les plus rentables, ou en cours de privatisation comme les maisons médicales qui permettraient de transférer des pathologies plus légères à la médecine de ville (et donc les soins n'y seraient plus gratuits) et des structures médico-sociales qui prendraient à moindre coût les séjours de longue durée. Ainsi les 1050 sites hospitaliers d'aujourd'hui devraient-ils se transformer en 200 communautés hospitalières de territoire et aggraver évidemment les phénomènes de désertification sanitaire.

- Privatisation directe à l'hôpital même de certains secteurs en partie ou en totalité ; ainsi le troisième étage de l'hôpital de Bayonne va accueillir, moyennant location, la cardiologie privée de la Côte basque (alors que les patients du service d'oncologie se retrouvent à l'intérieur de préfabriqués)
- Les communautés hospitalières seraient placées sous l'autorité d'une *Agence régionale de santé* dont les direc-

teurs seront nommés par le gouvernement, accentuant ainsi le contrôle de l'Etat sur les établissements de santé et écartant des décisions les personnels, les élus locaux et les populations.

Le but de cette politique est d'accélérer la privatisation de la santé afin de mettre en place l'AGCS (*Accord général sur le commerce des services*) que l'OMC (Organisation mondiale du commerce) a du mal à faire admettre depuis les manifestations de Seattle. Il s'agit donc ni plus ni moins de marchandiser la santé car elle représente un marché juteux qui intéresse beaucoup : ainsi les fonds spéculatifs qui possèdent de nombreuses cliniques et certaines transnationales (en particulier pharmaceutiques ou d'assurances). Refuser les réformes engagées actuellement dans la santé, réaffirmer les principes fondateurs de la protection sociale sont indispensables aujourd'hui pour éviter cette marchandisation de la santé dont plusieurs millions de nos concitoyens sont déjà en train de faire les frais.

Le 30 septembre à 20h30...

• Jacques Cossart, économiste du développement et membre du conseil scientifique d'Attac-France fera une conférence sur le thème : "Les enjeux du Sommet de Copenhague".

Le lieu sera précisé sur le site :

• <http://www.local.attac.org/paysbasque>



Appel à une **manifestation** nationale à Paris le **17 octobre 2009**, pour les **droits des femmes**

DEPUIS la fin du 19^{ème} siècle, et même avant, les femmes se battent pour accéder à l'égalité des droits. *Le Mouvement de Libération des Femmes*, mouvement social de fond, a bousculé la société contemporaine. De fait, grâce au caractère combatif et incisif du *MLF*, dans une période propice aux luttes sociales, l'égalité des droits a été obtenue. Égalité formelle des droits, oui, mais pas égalité réelle ! Les inégalités ne sont plus dans le code civil ou pénal parfois, mais sont encore bien présentes dans la vraie vie ! La liste en est connue : bas salaires, temps partiels, chômage, retraites inférieures, familles mono parentales, sont avant tout l'apanage des femmes. On peut compléter le tableau, de façon non exhaustive, par le peu de place accordé aux femmes dans la représentation politique ou par les violences qu'elles subissent. Bref, le compte de l'égalité n'y est pas !

La crise financière, économique et sociale ne fera qu'aggraver la situation : ce sont toujours les plus fragiles qui sont encore davantage fragilisés. Et quand on voit l'obstination d'un Sarkozy à démanteler la fonction et les services publics, il y a de quoi s'inquiéter : les femmes doivent déjà par exemple, aux deux bouts de la chaîne, pallier les carences d'un véritable service public de la petite enfance et l'absence notable d'un service public national pour les personnes âgées.

Certes, le pays résiste, résistance dont nous sommes partie prenante, nous qui savons conjuguer lutte pour les droits des femmes et lutte pour le maintien des acquis sociaux. Mais nous ressentons le danger de voir la lutte pour l'égalité femmes/hommes passer au second plan au profit de la lutte contre les discriminations et pour la diversité, comme le prouve la disparition du *Service pour les Droits des Femmes et de l'Égalité*. Pour éviter cette régression majeure, pour la reconnaissance de la lutte pour les droits des femmes, il nous faut réaliser l'unité. D'autant plus que les idées et les combats féministes ont cheminé.

Ils irriguent actuellement les syndicats, les partis politiques de gauche et d'extrême gauche et ce depuis des années déjà.

Seule cette unité, qui doit perdurer, pourra constituer un barrage réel à la régression de la situation des femmes, à la reconquête du lien social. La lutte difficile mais efficace des travailleuses et travailleurs sans papiers pour leur régularisation en apporte la démonstration.

C'est pour cette raison que nous vous appelons à construire ensemble une grande manifestation nationale pour les droits des femmes le 17 octobre prochain. Celle-ci sera notre apport commun à la reconquête du lien social, et constituera un élément de sortie de crise. Elle se déclinera selon six thématiques :
• liberté de disposer de son corps au travers notamment d'un véritable accès à l'avortement et la contraception
• autonomie financière au travers de vrais emplois, de vrais statuts, des salaires décentes et du temps pour vivre
• dignité avec le vote et l'application de la loi-cadre contre les violences faites aux femmes et avec la reconnaissance des droits des lesbiennes
• égalité dans la vie politique, économique et sociale
• laïcité avec aucune ingérence des intégrismes religieux dans nos vies ou contre nos droits
• solidarité dans la lutte pour les droits des femmes du monde entier et l'égalité pour les femmes étrangères en France.

Il est temps, toutes et tous ensemble, de faire changer les mentalités et les lois pour permettre que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité !

• **Réunion de préparation à la manifestation pour Bayonne et le Pays Basque :**

Jeudi 10 septembre à 18 h 30 à la Maison des Associations, allées de Glain, Bayonne.

**Contact :
Planning Familial Bayonne-Côte Basque - Tél. 06 22 62 02 76**

Ports de plaisance



INTERROGÉ par un journaliste d'Europe 1 au sujet de la pénurie d'anneaux dans les ports de plaisance, le directeur du port d'Arcachon et président de l'association des ports de plaisance de la Côte atlantique, M. GAUTHIER, a rappelé que les bateaux de plaisance ancrés ne sortent en moyenne que 2 ou 3 semaines par an, grand maximum pour le secteur qui le concerne.

En conséquence, il reprend à son compte des solutions alternatives autres que la création d'anneaux supplémentaires :

- La création de ports à sec (garages à bateaux sur la terre ferme) ;
- Le développement de la location ;
- Le garage à domicile pour ceux qui ont un bateau transportable et disposent de terrain.

Ces solutions, connues de longue date des défenseurs de l'environnement, s'inscrivent dans une perspective de développement durable en étant moins dévoreuses d'espaces fluvio-maritimes et moins polluantes.

Et comme c'est lui qui le dit...

"Escumayres" et "Talasta"

L'ASSOCIATION "Escumaires" (pirates en gascon) - "Talasta" (clapotis en basque) a installé un chantier naval près du pont de fer à Mousserolles à Bayonne, il y a 3 ans. Son objectif est de faire revivre le patrimoine fluvial et maritime, la construction navale traditionnelle en bois et de développer des activités «voile-aviron» sur l'Adour et affluents (adhésion annuelle 20 euros et sorties embarquées régulières).

L'association construit actuellement un petit voilier habitable de 6m, l'ARAN, inspiré des derniers couralins pointus de l'Adour et financé dans le cadre du Pôle d'excellence rurale (PER) Nive-Adour-Ursuya. Il sera destiné entre autres à la location et à la découverte des cours d'eau du bassin.



Dans les ateliers d'Escumayres-Talasta, restauration d'un "Doryplume"

SOMERS TOWN

UN FILM DE SHANE MEADOWS

CULTURES

PAR ANAIZ AGUIRRE-OLHAGARRAY

TOMO, un adolescent de 16 ans, sort tout juste d'un foyer d'accueil de Nottingham. Sans but précis, il saute dans un train et part pour Londres à l'aventure. Dans un café, il rencontre Marek, un jeune polonais passionné par la photographie. Il est timide, sensible. Vivant modestement avec son père Mariusz, ouvrier des chemins de fer, le jeune Marek s'ennuie, ne fait rien de ses journées mais observe délicatement à travers l'objectif de son appareil photo... Le précédent film de Shane Meadows, *This is England* (2007) révélait par le prisme du mouvement radical d'extrême droite, toute la violence de l'Angleterre en crise des années Thatcher, nationaliste, raciste et farouchement opposée aux immigrés. On y découvrait Thomas Turgoose, acteur non-professionnel et issu d'une famille difficile, incarnant Shaun, un gamin influençable de 12 ans, embarqué par une bande de skinheads criminels. On retrouve le brillant Thomas Turgoose dans *Somers Town*, et il a grandi. Il est devenu Tomo, un jeune homme rêveur et mélancolique, qui se révèle d'une maturité rare. Il a envie de compagnie, et engage ainsi la conversation avec Marek. Cette fois, la mise en lumière par Meadows d'une Angleterre drôle, chaleureuse et tolérante redonne espoir et ouvre tendrement l'esprit à des pensées nettement plus optimistes. Ensemble, Tomo et Marek font les quatre cent coups, tels Antoine et René du premier long-métrage de Truffaut... ils volent des vêtements dans une laverie pour se vêtir, transforment une chaise roulante

en taxi privé pour la jolie serveuse française Maria... et prennent leur « première cuite », lorsqu'un jour ils apprennent que Maria est mystérieusement repartie à Paris. A travers les personnages de Tomo et de Marek, Meadows nous décrit une jeunesse optimiste et à fleur de peau, qui a soif d'aventures et qui se donne les moyens de vivre ses rêves. Aussi Tomo propose-t-il à Marek de partir rejoindre Maria à Paris. « *On partirait en week-end, rien que toi et moi...* » Cette réplique résume bien Tomo, impatient de vivre des aventures, de découvrir de nouveaux horizons, tout cela en compagnie de son "frère" Marek, 30 dont il ne se sépare plus. *Somers Town* est une véritable ode à l'amitié. La musique de Gavin Clark (guitare sèche et voix profonde à la Bruce Springsteen) accompagne magnifiquement les aventures de ces deux compagnons de route. Sobre, épuré et authentique, *Somers Town*, élu meilleur film britannique de l'année au Festival d'Edinburgh, est un film en noir et blanc, ou presque. Les plans sont fixes, les prises longues, la caméra se fait discrète... ainsi les acteurs évoluent-ils dans un champ libre. Sans détours, le film privilégie les dialogues par rapport à l'environnement sonore. Shane Meadows compte désormais parmi les fers de lance du cinéma social anglais. En observateur engagé, il s'efforce de rendre à l'image la quête d'identité d'une société anglaise fragilisée par les tensions économiques et communautaires, un peu à la



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque

est édité par l'association loi 1901 du même nom

Commission paritaire n° 0711 G 88241

Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE

Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne